



Déductibilité des intérêts d'emprunt

Par **whill_old**, le **08/08/2007** à **19:43**

Bonjour,

Je souhaite effectuer un prêt personnel auprès d'une banque pour apporter ces fonds dans le capital d'une Sci.

Les intérêts de ce prêt seront-ils déductibles sur la 2044 ?

Il s'agit de la construction d'une "maison médicale".

A vous lire.